

L'Union européenne soutient la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest

La Commission européenne a approuvé aujourd'hui un projet d'appui aux Parcs de l'entente en faveur du Burkina Faso, du Bénin et du Niger auquel elle contribuera à hauteur de 17,4 millions d'euros.

"Le monde souffre des effets des changements climatiques et l'Afrique de l'Ouest, située aux confins du désert du Sahara, en fait l'expérience cruelle chaque jour, devant lutter sans cesse contre les aléas météorologiques et leurs conséquences. Il est donc indispensable, pour tous, européens et africains, de préserver cet environnement fragile, et de l'utiliser à bon escient pour laisser aux populations de demain, un environnement sain et préservé, au sein duquel ils pourront poursuivre un développement harmonieux entamé il y a des millénaires", a déclaré à cette occasion le Chef de Délégation de l'UE au Burkina Faso, Amos TINCANI.

Le projet "Parcs de l'entente" vise, à soutenir le Bénin, le Burkina Faso et le Niger dans leurs efforts pour préserver un ensemble écologique majeur, le "Complexe WAP". Ce complexe s'articule autour de deux unités, centrées respectivement sur le "Parc du W" (qui couvre les trois pays), et l'ensemble constitué d'Arly (Burkina Faso) et de la Pendjari (Bénin). Près de 3 000 000 hectares sont ainsi protégés.

L'objectif du projet est la conservation écologique des écosystèmes et la valorisation des ressources naturelles de la région pour les populations riveraines. Plus spécifiquement, il vise à améliorer la gestion des aires protégées menacées, à assurer la conservation des espèces d'intérêt particulier (Girafe, Lamantin, Hippopotame) et à promouvoir une politique régionale d'amélioration de l'environnement. Ce projet répond donc à un souci de viabilité environnementale tout en assurant l'intégration sous-régionale par le biais de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En effet, l'UEMOA, organisation en charge de la mise en œuvre du projet aura pour tâche d'harmoniser les politiques et les réglementations liées à la conservation de la biodiversité et de promouvoir une vision commune pour la durabilité de celle-ci en Afrique de l'Ouest. Les trois pays partageant le "Complexe WAP", assureront une gestion concertée et harmonisée de ses aires protégées.

Le présent projet, financé par l'Union Européenne à hauteur de 17,4 millions EUR, s'appuie également sur un cofinancement du PNUD pour un montant de 0,45 million USD et un cofinancement parallèle du projet WAP/FEM-PNUD d'un montant de 2,71 millions USD. L'UEMOA et les trois pays bénéficiaires participeront au projet à hauteur de 1,7 millions EUR. Le budget total du projet est de 21,42 millions d'euros.

Contexte

L'UE intervenant depuis de nombreuses années pour la sauvegarde du "Complexe WAP", le projet "Parcs de l'entente" s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de longue date entre l'UE et les trois pays concernés. En particulier, il s'appuie sur

l'expérience du projet ECOPAS/W, projet financé par l'UE et qui a obtenu des résultats remarquables en termes de recherche, de restauration écologique, d'apaisement de conflits et de promotion d'une approche régionale

Pour plus d'information sur le projet :

Ronan PECHEUR

Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso

Téléphone : 226- 50 49 29 00

Télécopie : 226 – 50 49 29 99 Email :

Courriel: ronan.pecheur@ec.europa.eu

Site de la délégation: www.delbfa.ec.europa.eu

